

DÉCISION N° 501 / 2024

confiant mandat spécial à Monsieur Walter KURTZMANN

Nous soussignés, François GROSDIDIER, Président de L'Eurométropole de Metz

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil de l'Eurométropole de Metz a donné délégation à son Président,

Considérant l'intérêt de cette mission pour l'Eurométropole de Metz

DÉCIDONS :

- de confier mandat spécial à Monsieur Walter KURTZMANN, Conseiller délégué de l'Eurométropole de Metz, pour participer à la Rencontre Régionale Grand Est « Un nouvel outil pour la rénovation énergétique des bâtiments » qui se tiendra le 25 octobre à Strasbourg. .
- De prendre en charge les frais éventuels engagés dans le cadre de cette mission.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20241010-Decis501-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/10/2024

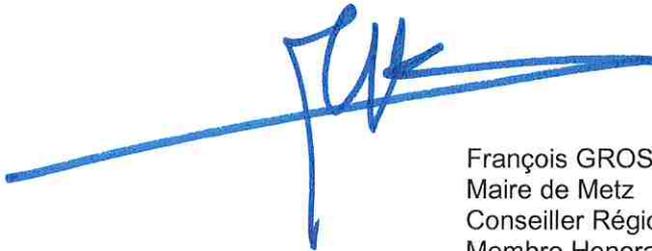
Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le

10 OCT. 2024

Le Président



François GROSDIDIER
Maire de Metz
Conseiller Régional du Grand Est
Membre Honoraire du Parlement